



# Consultation citoyenne

JUSQU' AU 4 NOVEMBRE 2020

## PROJET D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS DANS LA RUE DU LUHBERG ?

Pour cette 1<sup>ère</sup> consultation citoyenne, la ville de Bischwiller vous invite à vous prononcer sur le projet d'implantation d'un pylône tubulaire FREE Mobile d'une hauteur de 36 m pour la technologie 3G/4G dans la rue du Luhberg.

**Afin de prendre connaissance de l'ensemble du projet, un dossier de présentation complet est consultable en ligne sur [www.bischwiller.com](http://www.bischwiller.com) ou à l'accueil de la Mairie.**

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse : .....

## ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS DANS LA RUE DU LUHBERG ?

oui     non

Formulaire à retourner ou à déposer en mairie (1-9 place de la Mairie),  
dûment complété **avant le 4 novembre 2020.**

La mairie de Bischwiller recueille des informations vous concernant pour un projet d'implantation d'une antenne relais free dans la rue du Luhberg. Les données sont conservées pendant la durée du projet. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse électronique [infos@bischwiller.com](mailto:infos@bischwiller.com) ou à l'adresse postale 1-9 place de la Mairie / BP 10035 - 67241 BISCHWILLER CEDEX. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse [rgpd@cdg67.fr](mailto:rgpd@cdg67.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

